

Dates des Fermetures de la chasse des migrateurs dans l'Hérault, saison 2020/2021.

Groupe	Espèce	Date de fermeture	Particularités
Colombidés	Pigeon biset	10 février	
	Pigeon colombin		
	Pigeon ramier	20 février	
Turdidés	Grive litorne	20 février	du 10 au 20 février, chasse uniquement à poste fixe matérialisé de main d'homme
	Grive mauvis		
	Grive musicienne		
	Grive draine		
	Merle noir		
Alaudidés	Alouette des champs	31 janvier	
Bécasse	Bécasse des bois	20 février	
Tourterelles	Tourterelle turque	20 février	Par ordonnance, le conseil d'état a suspendu l'arrêté d'ouverture de la Tourterelle des bois
	<i>Tourterelle des bois</i>		
Caille	Caille des blés	20 février	
Oies	Oie cendrée	31 janvier	
	Oie des moissons		
	Oie rieuse		
	Bernache du Canada		
Canards marins	Fuligule milouinan	10 février	du 1 ^{er} au 10 février, chasse uniquement en mer, dans les limites de la mer territoriale
	Eider à duvet		
	Harelde de Miquelon		
	Macreuse noire		
	Macreuse brune		
Canards plongeurs	Fuligule milouin	31 janvier	
	Fuligule morillon		
	Garrot à œil d'or		
	Nette rousse		
Canards de surface	Canard colvert	31 janvier	
	Canard chipeau		
	Canard pilet		
	Canard siffleur		
	Canard souchet		
	Sarcelle d'été		
	Sarcelle d'hiver		
Rallidés	Foulque macroule	31 janvier	
	Poule d'eau		
	Râle d'eau		

Groupe	Espèce	Date de fermeture	Particularités
Limicoles	Barge rousse	31 janvier	
	Bécasseau maubèche		
	Bécassine des marais		
	Bécassine sourde		
	Chevalier aboyeur		
	Chevalier arlequin		
	Chevalier combattant		
	Chevalier gambette		
	Courlis corlieu		
	Huîtrier pie		
	Pluvier doré		
	Pluvier argenté		
	Vanneau huppé		
	<i>Barge à queue noire</i>		<i>Chasse suspendue jusqu'au 30 juillet 2021</i>
	<i>Courlis cendré</i>		

Attention, en cas de vague de froid prolongée, le préfet peut suspendre la chasse pendant plusieurs jours.

Des mesures spécifiques peuvent également être prises par les sociétés de chasse, consultez le règlement intérieur de votre association.